



BULLETIN D'INSCRIPTION
THE BATTLE MINI vs AUTOBIANCHI
CIRCUIT + RALLYE
17 - 18 OCTOBRE 2020



Clôture des inscriptions : 9 octobre 2020

COORDONNÉES ÉQUIPAGE

Merci de remplir ce bulletin en lettres majuscules

PILOTE 1

PILOTE 2

_____ Nom _____

_____ Prénom _____

_____ Adresse _____

_____ Code postal / Ville _____

_____ Pays _____

_____ N° de permis de conduire _____

_____ Tél. _____

_____ Email _____

VÉHICULE

Mini ou Autobianchi uniquement

SAUF pour le plateau « invités » réservé aux anciens participants La P'tite Pilote

Marque : _____ Modèle : _____

Année : _____ Immatriculation : _____

Compagnie d'assurance : _____ N° de contrat : _____

RÉSERVATION

PRIX POUR 1 VOITURE / 2 PILOTES :
CIRCUIT SAMEDI : 300€ RALLYE DIMANCHE : 250€
FORMULE CIRCUIT + RALLYE : 500€

Cocher la ou les options choisie(s) :

CIRCUIT ☐

RALLYE ☐

Montant de l'inscription à verser pour confirmer
votre réservation : _____ €

• Paiement par chèque à l'ordre de
« Autobianchi Challenge Classic » ☐

• Paiement par virement (Autobianchi
Challenge Classic - IBAN : FR76 1695 8000 ☐
0194 1216 0430 957 - BIC : QNTOFRP1XXX)

J'accepte le règlement et les conditions générales ☐

Date :

Signature :

Bulletin à retourner, accompagné d'une photo du véhicule et de l'attestation d'assurance RC circuit :
Par email à info@laptitepilote.com OU
Par courrier à La P'tite Pilote - 47 rue du Lieutenant Colonel de Montbrison - F-92500 Rueil-Malmaison

Votre inscription définitive vous sera confirmée par email.



THE BATTLE MINI vs AUTOBIANCHI CIRCUIT + RALLYE 17 - 18 OCTOBRE 2020



RÈGLEMENT ET CONDITIONS GÉNÉRALES

The Battle Mini vs Autobianchi est un week-end de roulage libre et de rallye de l'ordre du loisir, organisé par la société LA P'TITE PILOTE et l'association AUTOBIANCHI CHALLENGE CLASSIC. Tout esprit de compétition est à bannir. Au cours de cet événement, les participants rouleront sur la piste du circuit des Ecuyers et sur route ouverte. En aucun cas, la vitesse n'interviendra et aucun classement basé sur elle ou sur une moyenne ou tout autre critère de performance ne sera réalisé. Tout esprit de compétition est à bannir.

VÉHICULES ÉLIGIBLES ET PILOTES

L'organisateur se réserve le droit de refuser l'engagement d'un véhicule s'il ne correspond pas à l'esprit de l'événement et si le nombre maximal de voitures a été atteint.

Voitures éligibles

Cet événement est ouvert aux voitures de marque Autobianchi et Mini (Austin, Morris, Rover, BMW...) de toutes années jusqu'à aujourd'hui. Et aux autres modèles pré-1985 pour les anciens participants.

Pour le circuit : les voitures peuvent être homologuées ou non pour l'usage routier. Les véhicules à usage exclusif sur piste sont autorisés. Les véhicules n'ont pas besoin d'avoir une homologation sportive. Tous les véhicules devront disposer d'un anneau de remorquage visible à l'avant ou à l'arrière du véhicule.

Pour le rallye : les véhicules devront être homologués pour l'usage routier et conformes au Code de la Route en vigueur en France, à jour de leur Carte Grise, Certificat d'Assurance et du Contrôle Technique.

Pilotes / Equipages

Les participants doivent veiller au bon état général de leur voiture. Les conducteurs sont les seuls responsables des dégâts pouvant arriver à leur véhicule, seuls ou avec un tiers. L'organisation en décline toute responsabilité.

Toute personne ne respectant pas le règlement et / ou se mettant en danger elle ou les autres participants pourra être exclue de l'événement par l'organisation.

Pour le circuit : Il est possible d'y avoir 2 pilotes par voiture, à conditions qu'ils soient titulaires d'un permis de conduire en cours de validité. Il n'est pas nécessaire d'avoir une licence de pilote. Le nombre de personnes dans une voiture sur la piste est limité à 2 personnes. Le passager doit être âgé au minimum de 16 ans. Le port du casque est OBLIGATOIRE pour le pilote et pour le passager. La présence au briefing est OBLIGATOIRE, les bracelets pilotes ne seront remis qu'à l'issue du briefing.

Pour le rallye : L'équipage doit être constitué de deux personnes dont l'une au minimum doit être titulaire du permis de conduire.

DROIT D'IMAGE

La P'tite Pilote se réserve le droit de prendre des images pendant l'événement. Images qui sont susceptibles d'être diffusées sur tout support de communication ayant un rapport avec l'événement sans qu'aucun droit à l'image ne puisse être réclamé par qui que ce soit.

DROITS D'ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement sont pour 1 voiture et 2 pilotes. Ils incluent :

LE SAMEDI

- L'organisation et l'encadrement
- Le petit-déjeuner d'accueil
- L'open-bar soft et gourmandises toute la journée
- Coupe de champagne en fin de journée
- Une plaque de rallye souvenir
- Les animations, essais constructeurs...
- La parade
- L'assurance RC organisateur

LE DIMANCHE

- L'organisation et l'encadrement
- Le petit-déjeuner et le déjeuner
- La dégustation de champagne
- Les accès aux animations / visites
- Le sac de bienvenue, les plaques de rallye et le road-book

La totalité des frais d'engagement est demandée à l'inscription. Sans le paiement, aucune demande d'inscription ne sera prise en compte.

DÉSISTEMENTS / ANNULATION

Si une demande d'annulation de participation intervient (par courrier postal uniquement) 60 jours avant l'événement, la somme forfaitaire de 150€ sera retenue par l'organisateur au titre des frais administratifs. L'annulation de participation à moins de 60 jours de l'événement ne donnera lieu à aucun remboursement de l'ensemble de l'inscription.

Au cas où le nombre d'engagés est insuffisant, la société LA P'TITE PILOTE se réserve le droit d'annuler l'événement. Dans ce cas, les participants seront prévenus et pourront choisir soit d'être remboursé soit de recevoir un avoir pour le prochain événement.

En cas de Force Majeure, ou pour toute raison de sécurité liée à des circonstances extraordinaires, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'événement sans remboursement de l'engagement.

ASSURANCE

Il est essentiel que les participants vérifient auprès de leur assurance qu'ils sont bien, eux et leur véhicule, assurés pour ce type de manifestation.

Pour le circuit : Les propriétaires des véhicules doivent fournir avec l'inscription une attestation d'assurance RC spécifique au roulage sur circuit (à demander auprès de votre assurance ou à souscrire auprès des Assurances Lestienne).

Les participants renoncent à engager la responsabilité de LA P'TITE PILOTE et d'AUTOBIANCHI CHALLENGE CLASSIC à quelque titre que ce soit. Le contrat conclu entre les participants et l'organisateur est régi par la loi Française.

Contact : Marion Thouroude - 06.14.41.44.30.

WWW.LAPTITEPILOTE.COM